

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2020/26  Paraphe : <b>FS</b>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DB2020/14</b>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 18

**POUR : 18 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le dix février deux mille vingt, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 28/01/2019

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Dominique CARPENTIER, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Jean-Pol RICHELET, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION DU PAVILLON D'ACCUEIL DU PARC ARGONNE  
DECOUVERTE- AVENANTS**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu la délibération DB2018/41 en date du 5 novembre 2018 attribuant les marchés de travaux d'extension du pavillon d'accueil du parc Argonne découverte,

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que les travaux modificatifs ou supplémentaires/prolongation de délais d'exécution suivants sont nécessaires :

- **Lot n° 1 « VRD - Gros-Œuvre - Démolition » :**
  - TS pour un montant de 5955.50 € HT relatifs à l'OS n°2 pour la fourniture et pose d'une station de relevage pour reprise des réseaux EU sur réseaux existants
  - TS pour un montant de 4135,30 € HT relatifs à l'OS n°3 pour la modification de la structure maçonnerie du bâtiment suite aux préconisations du bureau d'étude béton.
  - Prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2020 relative à l'OS n°4
- **Lot n° 4 « Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie » :**
  - TS pour un montant de 490.00€ HT modification de la motorisation d'un volet roulant pour mise en conformité suite observation du bureau de contrôle
  - Prolongation jusqu'au 31/01/2020
- **Lot n°7 « Peintures toiles de verre » :**
  - TS pour un montant de 650€ HT relatifs à l'OS n°2 pour un complément de revêtements muraux
  - Prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/01/2020 relative à l'OS n°3
- **Lot n°8 « Plomberie – Installations sanitaires – option chauffage PAC air eau » :**
  - Pour une modification des travaux effectués par la réduction de la capacité du ballon d'eau chaude en – value et la mise en place d'une vanne locale sanitaire en + value

.....

.../...

Page 2/2 – Délibération DB2020/14

- Prolongation de délais d'exécution jusqu'au 31/01/2020
- TS pour un montant de 303,82 € HT relatifs à la mise en place d'un bac à laver.
  
- **Lot n°9 « Electricité – VMC – option chauffage » :**
  - TS pour un montant de 319.80€ HT relatifs à l'OS n°2 pour le raccordement électrique de la station de relevage
  - Prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/01/2020

Modification de délais sans incidences financières :

- **Lot n° 2 « Charpente bois et lamellés collés - Bardages » :** pour une prolongation de délais d'exécution jusqu'au 31/12/2019
- **Lot n° 3 « Couverture bac acier – Zinguerie » :** prolongation jusqu'au 13/01/2020
- **Lot n°5 « Menuiseries intérieures bois – Cloisons – Doublage – Plâtrerie Isolation Plafonds » :** Pour une prolongation de délais d'exécution jusqu'au 31/01/2020
- **Lot n°6 « Revêtements de sols – Faïences :** Pour une prolongation de délais d'exécution jusqu'au 31/12/2019

Monsieur le Président rappelle les montants des contrats initiaux :

- **Lot n° 1 « VRD - Gros-Œuvre - Démolition » : 79 134,14 € HT**
- **Lot n° 2 « Charpente bois et lamellés collés - Bardages » : 12 500,00 € HT**
- **Lot n° 3 « Couverture bac acier – Zinguerie » : 7 770,47 € HT**
- **Lot n° 4 « Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie » : 25 621,00 € HT**
- **Lot n° 5 « Menuiseries intérieures bois – Cloisons – Doublage – Plâtrerie Isolation Plafonds » : 18 978,50 € HT**
- **Lot n° 6 « Revêtements de sols – Faïences : 8 240,74 € HT**
- **Lot n° 7 « Peintures toiles de verre » : 5 494,25 € HT**
- **Lot n° 8 « Plomberie – Installations sanitaires – option chauffage PAC air eau » : 22 524,87 € HT**
- **Lot n° 9 « Electricité – VMC – option chauffage » : 12 585,28 € HT**

Monsieur le Président précise que, depuis la conclusion des marchés susmentionnés, le montant des modifications est supérieur à 5 %.

Monsieur le Président propose donc aux membres du Bureau d'approuver la passation des avenants, avec ou sans incidences financières, avec les Titulaires des neuf (9) lots du marché de travaux d'extension du pavillon d'accueil du Parc Argonne Découverte.

Après en avoir délibéré, le Bureau, décide :

- D'approuver les avenants augmentant le montant global et forfaitaire des travaux d'extension du pavillon d'accueil du parc Argonne découverte, tels qu'annexés à la présente délibération,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes à intervenir

Le Président,

Francis SIGNORET